

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

BURKINA FASO

Unité-Progrès-Justice

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

Ouagadougou, le 21 MARS 2023

N° 23-00303 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, le candidat dont le nom suit, précédemment placé sur la liste d'attente au concours direct de recrutement de **quatre (04) élèves Techniciens Supérieurs Urbanistes, session 2022**, est déclaré admis en remplacement d'un candidat défaillant.

C'est:

Admis

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N° CNIB	DATE NAISS.
2°	ZOANGA ABDOUL ABASSE	2101_2616_2328_3466	B9132959	19/07/98

Arrêté la présente liste à un (01) admis.


DEFAILLANT

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N° CNIB	DATE NAISS.
4°	PAFADNAM RATOUGOUMA	2610_5098_8621_9152	B7485051	31/12/96

Arrêté la présente liste à un(01) nom.

Le candidat déclaré admis est invité à prendre attache avec l'Ecole Nationale des Travaux Publics(ENTP), dans les plus brefs délais.

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,
le Secrétaire Général


Hamidou SAWABOGO
Officier de l'Ordre de

